



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE**



**INSTITUT D'ETUDES
JUDICIAIRES**



IEJ

INSTITUT
D'ÉTUDES JUDICIAIRES

**LA PORTE D'ENTRÉE
VERS LES MÉTIERS
DE LA JUSTICE**

OFFRE DE FORMATION

LE MOT DU DIRECTEUR



Rattaché à l'École de droit de Toulouse, l'Institut d'Études Judiciaires (IEJ) accompagne les étudiants et les professionnels dans la préparation des concours et examens. Il poursuit une double mission de service public et d'excellence.

Pour tous, l'IEJ propose désormais deux préparations : la préparation au concours des Greffes, accessible à Bac+2, et la préparation

à l'examen d'accès au Centre Régional de Formation Professionnelle d'Avocats (CRFPA), accessible aux titulaires d'un Master 1 en droit. Cette préparation est désormais entièrement dématérialisée, sous forme de classes virtuelles, afin de s'adapter aux contraintes contemporaines.

Par ailleurs, nous avons créé une voie d'excellence diplômante avec l'ouverture d'un Master « Métiers de la Justice » comprenant un tronc commun en première année et deux parcours de Master 2, préparant respectivement au CRFPA (Parcours Avocat) et au concours d'accès à l'École Nationale de la Magistrature (ENM – Parcours Magistrat). Quelle que soit la voie choisie, toute l'équipe de l'IEJ est et demeure entièrement mobilisée pour la réussite de nos étudiants, greffiers, avocats et magistrats de demain.

Mathias Amilhat, Directeur de l'IEJ

L'IEJ EN CHIFFRES



STRUCTURE



PRÉPARATIONS



MASTER



CENTRE
D'EXAMEN

EFFECTIFS



667

ÉTUDIANTS
EN 2024/2025



65
40

ENSEIGNANTS
UNIVERSITAIRES
INTERVENANTS
MAGISTRATS, AVOCATS
GREFFIERS

ADMISSIONS*

ÉCOLE DES AVOCATS (EFA)

306 INSCRITS

102 33.3%

ÉCOLE DES GREFFES (ENG)

22 INSCRITS

5 22.7%

ÉCOLE DE LA MAGISTRATURE (ENM)

40 INSCRITS

6 15%

* DONNÉES 2023/2024

LE MASTER MÉTIERS DE LA JUSTICE



Le Master mention droit pénal et sciences criminelles, parcours-type Métiers de la Justice est organisé dans le cadre de l'Institut d'Études Judiciaires. Répondant aux exigences de l'examen national du CRFPA, et à celles du concours d'entrée à l'École Nationale de la Magistrature, le Master propose **deux parcours distincts en 2^e année : parcours Magistrat et parcours Avocat.**

La 1^e année consiste en un tronc commun, fournissant aux futurs candidats une culture juridique constituant le socle de leur préparation. Dans cette perspective, le programme commun comprend toutes les matières fondamentales de droit privé comme de droit public.

La 2^e année consiste essentiellement en une répétition des épreuves à venir, le programme de la formation étant dicté par celui des dites épreuves.

LA FORMATION EN BREF

- **Durée :** septembre à juin.
- **Lieu :** Toulouse (campus UT Capitole).
- **Prérequis :** diplôme de licence en droit.

MÉTIERS VISÉS

En cas de réussite aux examens et concours : **avocat, magistrat.** Également, **assistant de justice, juriste** dans les entreprises, associations, collectivités territoriales, **cadre à la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), enseignant-chercheur.**

COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir la méthodologie des exercices proposés à l'examen national du CRFPA et au concours de la Magistrature.
- Conforter le socle de connaissances acquis antérieurement dans l'ensemble des matières juridiques.
- Développer une culture juridique générale et un esprit critique.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Chaque master se déroule sur 10 mois.

Master 1 : 470h d'enseignement

Semestre 1 205h CM + 30h TD

Semestre 2 205h CM + 30h TD

Master 2 : semestres 3 & 4 + stage obligatoire

Parcours Avocat 286h CM

Parcours Magistrat 262h CM

CANDIDATURE

L'admission dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier.

- Accès en première année de master : www.monmaster.gouv.fr.
- Accès en deuxième année de master : www.v2-ecandidatures-ut1.ut-capitole.fr.

Droits d'inscription + droits complémentaires

- **Master 1 :** 250 € (incluant l'inscription à l'examen CRFPA) + 750 €.
- **Master 2 parcours Avocat (ouverture en 2026-2027) :** 250 € (incluant l'inscription à l'examen CRFPA) + 750 €.
- **Master 2 parcours Magistrat :** 250 € + 750 €.

Les droits complémentaires incluent :

- L'accompagnement individualisé pour la préparation aux oraux et la méthodologie.
- Le tutorat par des intervenants professionnels.
- L'accès Moodle à la préparation CRFPA digitalisée.

LES PRÉPARATIONS

INSCRIPTION

L'accès aux préparations n'est pas sélectif. Les demandes d'inscription s'effectuent en ligne sur www.v2-ecandidatures-ut1.ut-capitole.fr (de mi-mai à fin août).

COÛT ANNUEL DE LA FORMATION

Il s'élève à 784 € incluant l'inscription au service commun de la documentation. Pour les étudiants boursiers, il est de 150 € pour la préparation Greffes et de 100 € pour la préparation CRFPA.



PRÉPARATION AUX CONCOURS DES GREFFES

Cette préparation a vocation à former les candidats aux différents exercices des épreuves d'admissibilité du concours de greffier des services judiciaires. Assurées par des universitaires et professionnels du droit, les interventions sont structurées autour d'une thématique de séance que les candidats doivent préparer en amont dans le respect des consignes données par l'intervenant. En séance, l'intervenant proposera une correction de la thématique, des éléments de méthode et des précisions relatives à l'actualité du sujet.

Trois concours blancs sont organisés pour les épreuves écrites et chaque candidat bénéficie d'un oral blanc devant un jury composé de deux intervenants (universitaires ou praticiens).

La préparation se déroule de septembre à mars pour les épreuves d'admissibilité et d'avril à juin pour l'épreuve d'admission.

LA FORMATION EN BREF

- **Durée** : septembre à juin.
- **Lieu** : Toulouse (campus UT Capitole).
- **Prérequis** : bac + 2 minimum.

MÉTIER VISÉ

Greffier des services judiciaires.

Plus d'informations sur l'École Nationale des Greffes : <https://www.eng.justice.fr>

COMPÉTENCES VISÉES

- Appliquer les textes législatifs et réglementaires.
- Assurer une veille juridique.
- Donner une information juridique et/ou procédurale.
- Maîtriser les techniques d'accueil physique et/ou téléphonique.
- Maîtriser la déontologie.
- Avoir le sens des relations humaines.
- Faire preuve d'organisation, de polyvalence et de rigueur.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Note de synthèse	18h CM
Organisation judiciaire	16h CM
Organisation administrative	9h CM
Procédure civile	18h CM
Procédure prud'homale	13,5h CM
Procédure pénale	25h CM
Entraînements aux oraux	Avril à juin
Stage facultatif	



EN DISTANCIEL

PRÉPARATION À L'EXAMEN D'ACCÈS AU CRFPA

La préparation CRFPA est organisée dans le cadre de l'Institut d'Études Judiciaires. Répondant aux exigences de l'examen national, elle repose sur une formation intensive, organisée entre décembre et juin, proposant aux candidats des entraînements dans toutes les matières inscrites à l'examen : note de synthèse, droit des obligations, épreuves de spécialité et de procédure, grand oral et langue.

Tous les sujets d'entraînement donnent lieu à une séance de correction avec l'auteur du sujet afin d'approfondir la méthode de chaque exercice et d'exposer les éléments de fond attendus.

Ces entraînements sont complétés par des enseignements transversaux en culture juridique, culture judiciaire et histoire des institutions et de la justice, ainsi que par des séminaires thématiques en libertés et droits fondamentaux.

LA FORMATION EN BREF

- **Durée** : décembre à juin.
- **Lieu** : Toulouse (campus UT Capitole).
- **Prérequis** : Master 1 en droit ou équivalence.

MÉTIER VISÉ

Avocat.

Plus d'informations sur l'École de Formation des Avocats :

- <https://www.efa-toulouse.fr>
- Acquérir la méthodologie des exercices proposés à l'examen national.
- Conforter le socle de connaissances acquis antérieurement dans les matières de l'examen national.
- Développer une culture juridique générale et un esprit critique.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Note de synthèse	18h CM
Obligations	36h CM
Spécialités	36h CM/ matière
Procédures	24h CM/ matière
Histoire des institutions et de la justice	15h CM
Culture judiciaire	15h CM
Culture juridique	10h CM
Libertés et droits fondamentaux	42h CM
Conférence	10h CM
Entraînements au grand oral	
Anglais	
Stage facultatif	

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DANS LES MÉTIERS DE LA JUSTICE



Les formations de l'IEJ vous préparent à intégrer les Écoles Nationales des Greffes (Dijon) et de la Magistrature (Bordeaux) ainsi que les Écoles de Formation des Avocats (notamment l'EFA de Toulouse ou dans une autre ville) :

- L'École Nationale des Greffes
<https://www.eng.justice.fr/>
- L'École Nationale de la Magistrature
<https://www.enm.justice.fr/>
- L'École de Formation des Avocats, à Toulouse (EFA)
<https://www.efa-toulouse.fr/>
- Le Conseil National du Barreau (CNB)
<https://www.cnb.avocat.fr/fr>

En dehors de ces voies dépendantes de votre réussite à l'examen et aux concours nationaux, d'autres métiers (liste non exhaustive) en lien avec le domaine de la justice peuvent être exercés à l'issue de la validation du Master 2 :

- Assistant de justice dans les cours d'appel et les tribunaux.
- Juriste dans les entreprises, associations ou collectivités.
- Cadre à la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).
- Enseignant-chercheur.



**ÉCOLE DE DROIT
DE TOULOUSE**

CONTACT

iej@ut-capitole.fr

05 61 63 36 19 / 36 14

Manufacture des Tabacs
Bâtiment C, 4^e étage

Université Toulouse Capitole
2 rue du Doyen-Gabriel-Marty
31042 Toulouse Cedex 9
France

